



Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 04/05/2026
 Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de présents : 16
 Nombre de votants : 16

Séance N° 04
11/05/2026
Délibération 041/7.1

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr ABU AITA Maher, Maire.

Membres présents : Mr ABU-AITA Maher, Mme GALIPAUD Isabelle, Mr CHAUVIN Yannick, Mme ARTUS Pauline, Mr POUGEARD Pierre, Mme VRIGNAUD Noémie, Mme PONTOIZEAU Fabienne, Mr CAIVEAU Guillaume, Mme BESSEAU Martine, Mr HARDY Dorian, Mme BILLET Sabine, Mr JANOVET Stéphane, Mr LAVOIX Xavier, Mr MAUVOISIN-DELAUVAUD Eric, Mme DEJONCKHEERE Emmanuella, Mr BLANCHET Thierry

Membres excusés : Mme MOURAIN Lisa, Mme COUTHOUIS Elodie

Membres absents : Mr AVERTY Julien

M. HARDY Dorian a été élu secrétaire.

OBJET : Affectation de résultat de l'exercice 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat estimé de fonctionnement	
<u>A. Résultat estimé de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	365 296,78
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	326 630,51
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (Si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	691 927,29
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-79 804,36
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-98 618,91
Besoin de financement F. = D. + E.	178 423,27
AFFECTATION = C. - G. + H.	691 927,29
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	200 990,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	490 937,29
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (14 pour / 2 abstentions),

- **APPROUVE** le CFU de l'exercice budgétaire 2025 de la commune de Le Perrier ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur Le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Monsieur le Maire
Maher ABU AITA



Le secrétaire de séance
M. HARDY Dorian